

ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS - QUILLARDS 2021-2024



	A CHO-CHO ANCR ERDRE IND Grade : 5 C Dates complètes : le 24 Juin 2023 Lieu : Erdre La Grimaudière Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre	
---	---	---

3. **COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est *l'entrée du Club-House* ;
- 3.2 Le PC course est situé à *<club house>* [téléphone *<0240297162>*] [email*<ancre44240@gmail.com>*].
- 3.3 Procédures pour les instructions verbales : briefing à 14h15 devant le Club-House avec une information sur les procédures de départ.

5. **SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [devant le Club-House].
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de [20 minutes] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. **PROGRAMME DES COURSES**

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe	Classe
24/06/23	IND]		

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est [à 14h30 *heure*].

7. **PAVILLONS DE CLASSE**

Le pavillons de classe est le pavillon [*ANCRE*].

9. **LES PARCOURS**

9.2 Lors du briefing , et au plus tard au signal signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer (voir annexe) sur un ou deux tours en fonction des paramètres météo

10. **MARQUES**

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
<i>Bouée cylindrique Jaune</i>	<i>Bouées cylindriques jaunes</i>	<i>Bouée cylindrique rouge</i>

12. **LE DEPART**

- 12.1 La ligne de départ sera entre [*le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord*] et [*le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*]

- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [*4 minutes*] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. **L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera entre [*un mât arborant un pavillon bleu*] et [*le côté parcours de la marque d'arrivée*].

15. **SYSTEME DE PENALITE**

- 15.1 Pour [*toutes les classes*], la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intéressé ou groupes temps compensé)
[toutes]	[15 minutes]	[10 minutes]	néant

16.2 Les bateaux ne finissant pas [10 minutes] après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [60 minutes] après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé bureau club house].

17.3 Le Président du Comité de course s'efforce de régler le litige à l'amiable. A défaut une instruction sera prévue ultérieurement.

18. CLASSEMENT

18.1 [1] course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de [trois] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand [trois] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place [non utilisé].

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [par un pavillon triangulaire jaune].

23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [non utilisé].

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels [ou accompagnateurs].

26. PRIX

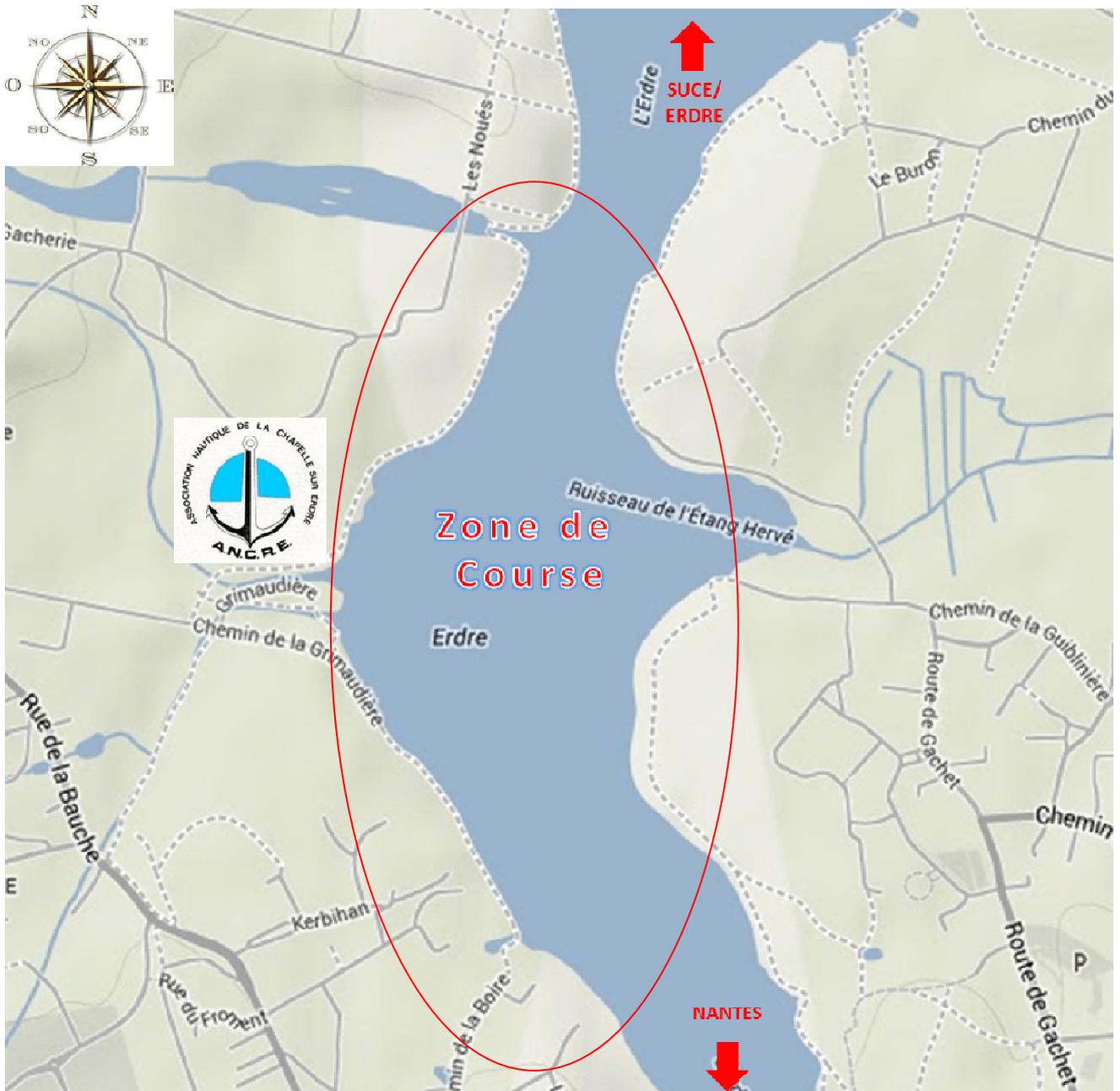
Des prix seront distribués [selon les classements prévus par le Championnat Départemental Voile 44 en vigueur].

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : [Suzanno , OLLIVIER]

ANNEXE 2 PLAN D'EAU / ZONES DE COURSE**Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course**

Préciser les zones qui sont des obstacles



ANNEXE 3 PARCOURS

Parcours : **N° 2 -Triangle TRIBORD**

Bateaux : **IND**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, ARRIVEE**

